



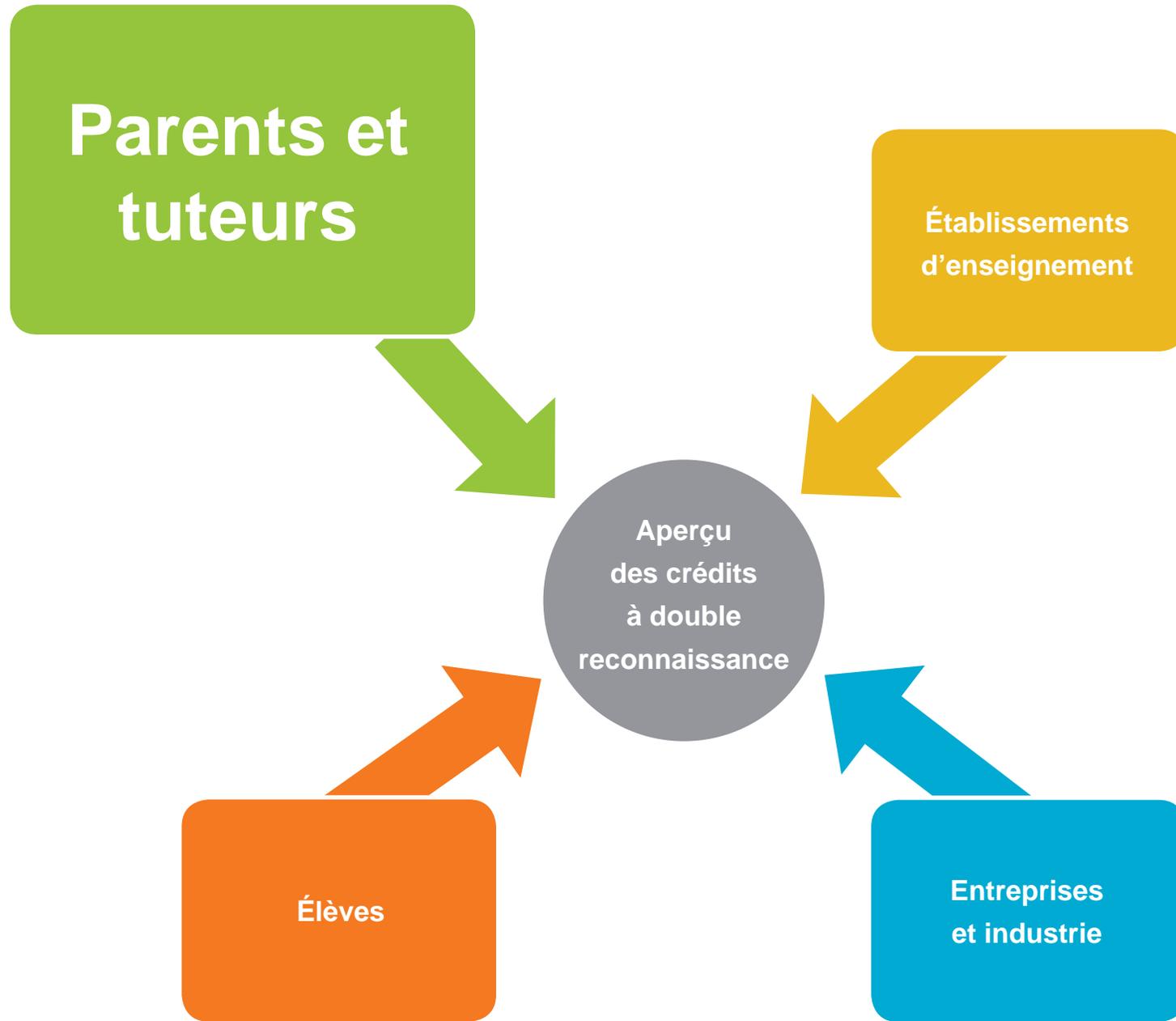
# Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance

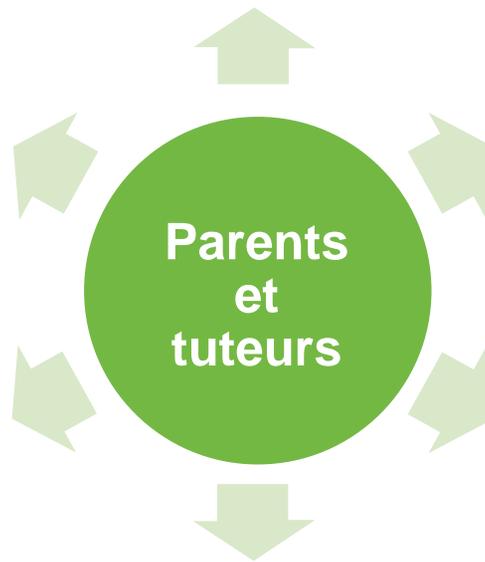
## Guide à l'intention des parents et tuteurs

# Table des matières

Survol .....	1
Parents et tuteurs – Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance.....	3
À propos .....	3
Ressources.....	5
Foire aux questions .....	5
Parents et tuteurs – Possibilités de crédits à double reconnaissance.....	7
À propos .....	7
Ressources.....	9
Foire aux questions .....	10
Parents et tuteurs – Soutien financier.....	13
À propos .....	13
Ressources .....	13
Foire aux questions.....	14
Parents et tuteurs – Partenariats .....	15
À propos.....	15
Ressources .....	15
Parents et tuteurs – Calendrier .....	16
À propos.....	16
Ressources .....	16
Parents et tuteurs – Ressources pour les élèves.....	17
À propos .....	17
Ressources.....	17
Foire aux questions .....	20
Parents et tuteurs – Coordonnées/Autres .....	21

# Survol





Parents et  
tuteurs

Stratégie provinciale  
de crédits à double  
reconnaissance

À propos

## À propos

### Contexte

Entre 2008 et 2011, le gouvernement de l'Alberta a financé plusieurs projets pilotes de crédits à double reconnaissance, alors que des autorités scolaires et des établissements postsecondaires concluaient en parallèle des ententes de crédits à double reconnaissance non financées par le gouvernement. Ces possibilités de crédits à double reconnaissance ont permis à des élèves du secondaire de suivre une formation d'apprenti ou des cours de niveau postsecondaire, collégial ou universitaire et de recevoir pour un même cours des crédits pour le secondaire ainsi que des crédits postsecondaires.

Les partenaires qui offrent ces possibilités ont exprimé le besoin d'une stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance. Pour y répondre, on a créé la Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance, un appel à l'action destiné aux autorités scolaires, aux établissements postsecondaires, aux entreprises et à l'industrie afin qu'ils redoublent d'efforts pour offrir aux élèves de l'Alberta des possibilités de crédits à double reconnaissance.

La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance s'harmonise avec l'objectif prioritaire (n° 4) du gouvernement de l'Alberta, qui est de bâtir une économie fondée sur le savoir en offrant un système éducatif durable qui répond aux besoins de la province et des habitants de l'Alberta tout au long de leur vie (2012–2015 *Strategic Plan* du gouvernement de l'Alberta, p. 8).

La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance contribue également au mandat du premier ministre de la province en comblant la sous-représentation de certains groupes dans les études postsecondaires et en accroissant les taux d'achèvement du secondaire.

La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance soutient aussi les initiatives suivantes visant à améliorer le système éducatif albertain et à développer la main-d'œuvre qualifiée dont la province a besoin :

- À travers [Une éducation qui inspire : Un dialogue avec les Albertains](#), les Albertains ont exprimé leur vision de l'Albertain instruit de 2030, résumée dans la formule des « Trois E » de l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle. Selon eux, le système d'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année devrait tenter d'inculquer aux jeunes les qualités et les habiletés d'un penseur engagé et d'un citoyen éthique doté d'un esprit d'entreprise.

## À propos (suite)

### Contexte (suite)

- La création et l'amélioration des cheminements vers le postsecondaire, entre les différents types de programmes et d'établissements, dans le monde du travail et pour le retour au postsecondaire, lorsqu'on le souhaite, sont une priorité de longue date pour le gouvernement, comme le montrent le rapport [A Learning Alberta](#) (2006) et le cadre stratégique [Roles and Mandates Policy Framework for Alberta's Publicly Funded Advanced Education System](#) (2007).
- Afin de répondre aux pressions croissantes qui s'exercent dans le marché du travail de l'Alberta, le gouvernement de la province a mis sur pied la stratégie sur dix ans [Building and Educating Tomorrow's Workforce](#) (2006). Celle-ci vise à accroître le niveau d'études et de compétence atteint par les Albertains et à favoriser des milieux de travail hautement performants qui mettent à profit l'innovation et l'application des nouvelles technologies et des nouveaux procédés. Cette stratégie met de l'avant plusieurs moyens d'action : informer les Albertains sur les enjeux, les initiatives et les possibilités liés à l'éducation et au marché du travail, attirer de nouvelles personnes dans la province, approfondir les connaissances et les compétences des Albertains, créer des milieux de travail hautement performants et maintenir les effectifs de la main-d'œuvre de la province.

### Témoignages au sujet des crédits à double reconnaissance

« Je crois que c'est la meilleure option pour beaucoup de jeunes. Je sais que cette possibilité va les aider à rester à l'école. Grâce à ce programme, je pense que l'avenir de mon fils est assuré. Tous les jours, il avait hâte d'aller à ses cours de soudage. » (Parent d'un élève participant à un projet pilote de crédits à double reconnaissance en soudage)

« Notre fille est très motivée à l'école et elle veut aller à l'université après son diplôme. Je pense donc que ce cours l'a aidée à se faire une idée de la vie après l'école, par exemple en allant voir le campus et en étudiant toute seule. » (Parent d'une élève participant au projet pilote de crédits à double reconnaissance So I Love Horses)

« Nous croyons fermement aux crédits à double reconnaissance, car nous voulons offrir aux apprenants de notre région toutes les occasions qu'il est en notre pouvoir de leur offrir. » (Vice-président, Programmes et recherches, Olds College)

« Les élèves du secondaire arrivent globalement à obtenir de très bonnes notes aux cours de niveau collégial – cela semble indiquer que les programmes de crédits à double reconnaissance sont des options viables. » (Coordonnateur des services d'apprentissage, division scolaire de Chinook's Edge)



## Ressources

### Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance

La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance est un appel à l'action destiné aux autorités scolaires, aux établissements postsecondaires, aux entreprises et à l'industrie, les incitant à redoubler d'efforts pour offrir aux élèves de l'Alberta des possibilités de crédits à double reconnaissance.



## Foire aux questions

### En quoi consistent les crédits à double reconnaissance?

Les crédits à double reconnaissance permettent aux élèves du secondaire de suivre une formation d'apprenti ou des cours de niveau postsecondaire, collégial ou universitaire et de recevoir pour un même cours des crédits pour le secondaire ainsi que des crédits postsecondaires<sup>1</sup>. Pour les besoins de cette stratégie et de manière à prendre en compte les divers modèles et méthodes appliqués pour faciliter les transitions des élèves en Alberta, la Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance porte également sur les points suivants :

- Le placement préférentiel : Les établissements postsecondaires dispensent les étudiants de suivre certains cours (souvent de première année) en fonction des classes suivies au secondaire (p. ex. première étape d'apprentissage, auxiliaire de puériculture).
- La reconnaissance professionnelle : Certains programmes d'études secondaires provinciaux, en particulier celui des Études professionnelles et technologiques offrent aux élèves la possibilité d'obtenir des reconnaissances professionnelles au cours de leur cheminement (p. ex. comme premier intervenant médical ou expert certifié Adobe).

<sup>1</sup> Définition d'Alberta Education, Alberta Enterprise and Advanced Education et Alberta Human Services : « Les crédits à double reconnaissance sont accordés aux élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle quand ils suivent un cours de niveau secondaire ou postsecondaire qui offre simultanément des crédits pour les deux niveaux. Ces élèves sont inscrits au cours secondaire-postsecondaire en question dans les deux établissements. »

## Foire aux questions (suite)

**Quels sont les principes directeurs de l'élaboration, de la conception et de la mise en œuvre de la Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance?**

Il existe cinq principes directeurs qui orientent l'élaboration, la conception et la mise en œuvre de la Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance. Chaque partenariat de crédits à double reconnaissance est tenu de se conformer à ces principes directeurs de l'offre réussie de possibilités de crédits à double reconnaissance. Les cinq principes en question sont les suivants :

1. Centré sur l'élève : Les élèves sont au centre de la prise de décision et de chaque discussion touchant aux possibilités de crédits à double reconnaissance.
2. Flexibilité : Les élèves bénéficient d'un plus grand choix, ce qui leur permet de devenir des penseurs engagés et des citoyens éthiques dotés d'un esprit d'entreprise.
3. Documentation : La réussite des élèves est consignée de façon précise pour documenter et améliorer les occasions de crédits à double reconnaissance.
4. Durabilité : On garantit aux élèves choix et mobilité dans leur apprentissage tout au long de la vie.
5. Excellence : Les élèves bénéficient de l'intégrité des systèmes secondaire et postsecondaire.

**De quelle façon est-ce que le gouvernement de l'Alberta appuie la création de possibilités de crédits à double reconnaissance?**

Pour faciliter la création de possibilités de crédits à double reconnaissance, le gouvernement de l'Alberta a mis à la disposition des partenaires locaux un financement provincial qui s'ajoute aux fonds existants venant du gouvernement et des partenariats.

Une trousse d'outils (eToolkit) a été élaborée pour aider les élèves, les parents, les administrateurs et les partenaires à exploiter les possibilités de crédits à double reconnaissance. Cette trousse est disponible en anglais seulement.

**En quoi consiste la trousse d'outils (eTool kit)?**

La trousse d'outils guide les partenaires dans la création et la mise en place de possibilités de crédits à double reconnaissance. Elle leur offre de l'information utile qui les aide, entre autres, à planifier des programmes en fonction du curriculum, à établir des ententes de partenariat et à adapter à leur propre contexte les modèles de partenariats existants présentés dans la trousse.

Parents et  
tuteurs

Possibilités de  
crédits à double  
reconnaissance

À propos

## À propos

### Possibilités de crédits à double reconnaissance

Il est de la responsabilité de l'élève d'obtenir l'autorisation de ses parents ou tuteurs et de son école secondaire pour pouvoir participer à une possibilité d'obtenir des crédits à double reconnaissance.

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires, l'élève doit remplir toutes les exigences décrites dans le [Guide de l'éducation](#). Le partenariat de crédits à double reconnaissance décide, au cas par cas, quels élèves peuvent participer au programme.

### Modèles de prestation de crédits à double reconnaissance

Voici différents modèles de prestation de crédits à double reconnaissance :

- Des élèves du secondaire sont intégrés à une classe d'étudiants d'un établissement postsecondaire,
- Des élèves du secondaire suivent des cours dans un établissement postsecondaire en compagnie uniquement d'autres élèves du niveau secondaire qui participent au programme à double reconnaissance de crédits.
- Des élèves du secondaire suivent des cours à double reconnaissance de crédits dans une école secondaire.
- Des élèves du secondaire suivent en ligne des cours à double reconnaissance de crédits.

Voici quelques exemples des types de possibilités de crédits à double reconnaissance offerts en Alberta :

- programme de certificat d'un an, effectué progressivement selon le calendrier postsecondaire normal (l'élève effectue à la fois son programme du secondaire et celui d'un certificat d'un an);
- programme technique de première étape d'apprentissage;
- participation à un cours postsecondaire normal (l'élève peut essayer plusieurs cours postsecondaires pour savoir ce qui l'intéresse);
- cours créés spécialement pour les élèves du secondaire et offerts à des élèves du secondaire et à des membres de la communauté;
- possibilités de crédits à double reconnaissance disponibles en ligne par l'intermédiaire de eCampusAlberta et d'autres établissements postsecondaires.

## À propos (suite)

### Modèles de prestation de crédits à double reconnaissance (suite)

De manière à prendre en compte les divers modèles et méthodes appliqués pour faciliter la transition des élèves en Alberta, les crédits à double reconnaissance comportent également les éléments suivants :

- Le placement préférentiel : Les établissements postsecondaires dispensent les étudiants de suivre certains cours (souvent de première année) en fonction des classes suivies au secondaire (p. ex., première étape d'apprentissage, auxiliaire de puériculture).
  - Le Calgary Board of Education a signé un protocole d'entente avec le Bow Valley College pour créer un ensemble de cours définis (cours de base et cours d'Études professionnelles et technologiques) qui, une fois terminé par les élèves, leur permet de bénéficier d'un placement préférentiel dans le programme de certificat en petite enfance.
    - Exemple : Après avoir rempli ces exigences dans son école secondaire, une élève a bénéficié d'un placement préférentiel dans le programme de certificat en petite enfance du Bow Valley College. Après avoir suivi avec succès ce programme, elle a profité de l'entente de transfert conclue entre le Bow Valley College et la University of Calgary pour entreprendre des études en soins infirmiers. Elle a maintenant terminé ce programme d'études et travaille actuellement comme infirmière en pédiatrie au Foothills Hospital de Calgary.
  - Les élèves ont le choix de cinq cheminements de première étape d'apprentissage : charpentier, soudeur, technicien des services automobiles, cuisinier et coiffeur.
- Les reconnaissances professionnelles : Certains programmes d'études secondaires provinciaux, en particulier celui des Études professionnelles et technologiques, offrent aux élèves la possibilité d'obtenir des reconnaissances professionnelles au cours de leur cheminement (p. ex., comme premier intervenant médical ou expert certifié Adobe).
  - Le district scolaire Northern Lights offre plusieurs possibilités de crédits à double reconnaissance dont une, la Certification comme premier intervenant médical, est un cheminement permettant d'obtenir un titre de compétence professionnel dans le cadre du programme provincial d'ÉPT de niveau secondaire.
    - Exemple : Un élève des Premières nations s'est inscrit au cours de premier intervenant médical (PIM), a obtenu son diplôme et occupe aujourd'hui un poste de PIM dans sa communauté des Premières nations.

Parents et  
tuteurs

Possibilités de  
crédits à double  
reconnaissance

Ressources

## Ressources

### Ressources pour les parents et tuteurs au sujet des crédits à double reconnaissance

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de crédits à double reconnaissance (fiches d'information, guides, etc.), veuillez vous adresser au directeur de l'école secondaire. Vous pourriez, par exemple, obtenir des renseignements sur les points suivants :

- l'approbation de cours à double reconnaissance de crédits,
- les enseignants des cours à double reconnaissance de crédits,
- l'inscription des élèves,
- les conditions d'admission et la notation des élèves,
- les frais de scolarité et autres,
- le contenu, la sélection et l'achèvement des cours,
- l'évaluation des élèves,
- les politiques en matière de présence pour les cours de niveau postsecondaire,
- les transferts de crédits,
- les demandes de relevés de notes,
- le code de conduite des élèves,
- les ententes locales concernant les crédits à double reconnaissance,
- les responsabilités de l'autorité scolaire ou de l'école secondaire, de l'établissement postsecondaire et du milieu des affaires et de l'industrie.

Parents et  
tuteurs

Possibilités de  
crédits à double  
reconnaissance

Foire aux  
questions

## Foire aux questions

<b>Qu'entend-on par « cheminement » ?</b>	<p>Un cheminement est un choix de cours donnant aux élèves l'occasion d'explorer et d'acquérir les attitudes, les habiletés et les connaissances nécessaires pour l'admission au système d'apprentissage postsecondaire ou l'entrée sur le marché du travail, le passage approprié d'un programme à l'autre ou d'un type d'établissement à l'autre, l'arrivée sur le marché du travail avec ce qu'il faut pour réussir et le retour plus tard vers d'autres possibilités d'apprentissage avancé.</p> <p>Les établissements postsecondaires de l'Alberta enrichissent ces cheminements en permettant aux élèves de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs études. Les élèves peuvent notamment passer d'un programme à un autre au sein du système postsecondaire et en dehors. Ce système permet d'exploiter de façon optimale toutes les options de transfert et d'enrichissement des cheminements.</p>
<b>Qui sera responsable d'élaborer ces nouveaux cheminements ?</b>	<p>Alberta Education élaborera les nouveaux cheminements conformément aux tendances du marché du travail et aux besoins locaux et provinciaux. L'élaboration du curriculum et des cours se fera également en collaboration avec les établissements postsecondaires publics, les organismes du domaine des affaires et de l'industrie, et le gouvernement.</p>
<b>Qu'entend-on par « cheminement qui mène à un titre de compétence » ?</b>	<p>Les cheminements qui mènent à un titre de compétence [<a href="#">Credentialed Pathways</a>] sont des ensembles de cours particuliers du programme des ÉPT qui permettent aux élèves du secondaire d'obtenir un titre de compétence ou un crédit attribués par un organisme communautaire ou industriel reconnu, ou bien un établissement postsecondaire (p. ex. soudeur ou attestation A+ de technicien en réparation d'ordinateurs).</p>
<b>Est-ce que tous les élèves du secondaire ont droit aux possibilités de crédits à double reconnaissance ?</b>	<p>Les élèves inscrits à des cours de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont droit aux possibilités de crédits à double reconnaissance. Dans les écoles secondaires qui accueillent des élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, seuls ceux de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont admissibles étant donné que les possibilités de crédits à double reconnaissance sont actuellement liées au financement par unité de crédit d'inscription.</p>
<b>Quels avantages est-ce que les crédits à double reconnaissance procurent aux élèves ?</b>	<p>La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance permet aux élèves de bénéficier d'expériences d'apprentissage menant à a) l'obtention simultanée de crédits secondaires et postsecondaires et b) une transition réussie de l'école secondaire aux études postsecondaires ou au monde du travail.</p>

## Foire aux questions (suite)

<b>Comment les élèves doivent-ils s’y prendre pour faire une demande d’inscription aux possibilités de crédits à double reconnaissance?</b>	Les élèves doivent obtenir le consentement de leurs parents ou tuteurs et de leur école secondaire pour pouvoir participer aux possibilités de crédits à double reconnaissance.
<b>Pendant ses années au secondaire, quel est le nombre maximal de possibilités qu’un élève peut exploiter au postsecondaire en vue d’obtenir des crédits à double reconnaissance?</b>	La Stratégie provinciale de crédits à double reconnaissance donne aux élèves l’occasion d’obtenir des crédits d’études postsecondaires, des reconnaissances professionnelles ou des titres scolaires du niveau postsecondaire grâce à des possibilités de crédits à double reconnaissance mises en place et offertes par des partenaires locaux. La stratégie ne prescrit pas un nombre de cours minimum ou maximum. Veuillez consulter le Guide de l’éducation : Préscolaire – 12 <sup>e</sup> année pour en savoir plus sur les attestations d’études secondaires.
<b>Les cours à double reconnaissance de crédits sont-ils enseignés par des enseignants qualifiés?</b>	<p>À l’heure actuelle, le programme Bridge to Teacher Certification (Passerelle vers le brevet d’enseignement) des Études professionnelles et technologiques (ÉPT) permet aux gens de métiers accrédités, aux professionnels de la santé et aux spécialistes des technologies de l’information dont la participation est requise pour offrir des possibilités avancées de crédits à double reconnaissance de suivre un programme de préparation à l’enseignement offert par la University of Alberta.</p> <p>Le programme Teacher Bridging to Advanced CTS Programming – Carpentry Pilot permet aux enseignants brevetés qui doivent enseigner des cours avancés à double reconnaissance de crédits en menuiserie d’obtenir un titre de compétence attestant leur perfectionnement professionnel (Teacher Skills Enhancement Credential) qui sera reconnu comme étant suffisant pour que les élèves du secondaire se voient accorder les crédits de niveau postsecondaire dans le cadre de leur programme à double reconnaissance de crédits.</p>

## Foire aux questions (suite)

**Comment est-ce qu'un relevé de notes d'apprentissage continu pourrait remplacer le relevé de notes d'études secondaires?**

On envisage la possibilité d'entamer un dialogue pour explorer la faisabilité d'un relevé de notes d'apprentissage continu qui reflèterait les réalités du 21<sup>e</sup> siècle en ce qui a trait à l'éducation. Un relevé de notes d'apprentissage continu permettrait de consigner et de consulter les réalisations et les réussites des élèves en tout temps, en reconnaissant les accomplissements individuels dans un contexte d'apprentissage plus large – celui des élèves albertains en tant que citoyens dans une économie mondiale, qui continuent à apprendre pendant toute la vie. On pourrait consigner dans ce relevé des jalons représentant les réussites importantes des élèves et servant à documenter leur progrès au fur et à mesure de leurs expériences d'apprentissage continu. Par exemple, en plus des notes attestant que les élèves ont terminé les cours suivis, on pourrait y consigner leurs cheminements.



## À propos

### Couts des possibilités de crédits à double reconnaissance

Chaque partenariat de crédits à double reconnaissance détermine les couts à payer par les élèves et les parents ou tuteurs.



## Ressources

### Soutien financier

Chaque partenariat de crédits à double reconnaissance doit disposer de renseignements (p. ex., fiches d'information ou guides) à l'intention des parents pour expliquer les frais liés aux possibilités de crédits à double reconnaissance.

Vous trouverez de l'information concernant le soutien financier (« Paying for Your Education ») sur le site Web du Alberta Learning Information Service ([ALIS](#)) (en anglais).

« [Money 101: Budgeting Basics for Further Education](#) » est un bref cours (en anglais) destiné aux élèves sur la réalité du financement des études supérieures.

Parents et  
tuteurs

Soutien  
financier

Foire aux  
questions

## Foire aux questions

**Est-ce que les élèves sont tenus de payer des frais de scolarité pour suivre les cours à double reconnaissance de crédits?**

Les élèves du secondaire sont avant tout des résidents du territoire de l'autorité scolaire. En vertu de l'article 49 de la *School Act*, on ne peut leur imposer des frais de scolarité ni pour les cours du secondaire, ni pour les cours à double reconnaissance de crédits. Les frais de scolarité et les autres coûts sont négociés entre l'autorité scolaire et l'établissement postsecondaire public. Les écoles secondaires peuvent transmettre le financement par unité de crédit d'inscription aux cours offerts par un établissement postsecondaire public. Les établissements postsecondaires publics peuvent recourir au financement provenant de leur subvention de Campus Alberta pour élaborer des programmes et des ententes d'articulation avec des écoles secondaires. D'autres sources de financement peuvent provenir d'un partenariat avec des organismes locaux du domaine des affaires et de l'industrie.



## À propos

### Partenariats

La réussite des élèves est soutenue par un partenariat solide entre la maison et l'école. Les parents, en tant que partenaires des enseignants, du personnel administratif et du conseil scolaire, peuvent encourager leur enfant à profiter au maximum des occasions pédagogiques. Pour en savoir plus sur les possibilités de crédits à double reconnaissance, les parents doivent s'adresser au directeur de l'école secondaire.

Les partenariats de crédits à double reconnaissance ont recours à des ressources diversifiées (p. ex., humaines, fiscales et immobilières) pour créer des possibilités de crédits à double reconnaissance qui répondent aux besoins provinciaux, régionaux et locaux en matière de développement de la main-d'œuvre. En reliant les connaissances respectives des employeurs et des enseignants, on crée de précieuses occasions d'apprentissage.

Les partenariats de crédits à double reconnaissance déterminent le contenu et le modèle de prestation des possibilités qu'ils offrent. De plus, ils choisissent des mesures pour évaluer la réussite des élèves, s'échangent des pratiques efficaces entre eux et offrent des aides collectives et de l'information en matière de carrière pour aider les élèves à prendre des décisions au sujet de ces mêmes possibilités.



## Ressources

### Information sur les crédits à double reconnaissance

Les possibilités de crédits à double reconnaissance résultent de l'alignement de cours du secondaire et de cours postsecondaires ou d'une certification offerte par une entreprise ou une industrie.

Demandez au directeur de votre école secondaire si votre école est membre d'un partenariat de crédits à double reconnaissance.



## À propos

### Calendrier des demandes et des inscriptions

Chaque partenariat est tenu de transmettre en temps voulu l'information concernant les possibilités de crédits à double reconnaissance. Pour profiter pleinement de ces possibilités, la planification doit commencer dès la 10<sup>e</sup> année de l'élève.

L'autorité scolaire ou l'école secondaire, l'établissement postsecondaire, les entreprises et l'industrie déterminent le calendrier du processus de demande des élèves. En général, dans le cas des possibilités qui commencent en septembre, le processus de demande doit être exécuté six à neuf mois avant la date de début de la possibilité de crédits à double reconnaissance.

Les élèves qui souhaitent s'inscrire à une possibilité de crédits à double reconnaissance doivent collaborer avec leur école secondaire pour exécuter le processus de demande et d'inscription.



## Ressources

### Information sur les crédits à double reconnaissance

Les partenariats de crédits à double reconnaissance doivent disposer de renseignements (sous forme de fiches d'information, de guides, etc.) qui indiquent clairement le calendrier pour la sélection des cours et des programmes, la soumission des demandes et le processus d'inscription.

Parents et  
tuteurs

Ressources  
pour les élèves

À propos

## À propos

### Contexte

Les partenariats de crédits à double reconnaissance sont tenus de transmettre en temps voulu l'information concernant les possibilités de crédits à double reconnaissance.

L'équipe du partenariat de crédits à double reconnaissance doit mettre au point des protocoles de soutien aux élèves, protocoles prévoyant des procédures de communication entre l'autorité scolaire ou l'école secondaire, l'établissement postsecondaire, les entreprises et les partenaires de l'industrie pour faire en sorte de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève.

Parents et  
tuteurs

Ressources  
pour les élèves

Ressources

## Ressources

### Alberta Learning Information Service (ALIS)

(en anglais)

Le site Web du [Alberta Learning Information Service](#) (ALIS), offert par Alberta Human Services en partenariat avec Alberta Education et Alberta Enterprise and Advanced Education, est conçu pour aider les élèves :

- à explorer les choix de carrière;
- à rechercher de l'information concernant les métiers;
- à trouver de l'information sur les programmes d'enseignement et de formation;
- à suivre des liens vers les établissements d'apprentissage postsecondaires;
- à trouver de l'information sur les finances des étudiants et les bourses;
- à accéder aux services en ligne de demande d'admission aux établissements postsecondaires de l'Alberta;
- à chercher un emploi;
- à trouver de l'information au sujet du marché du travail.

## Ressources (suite)

### Soutiens à la planification de carrière pour les élèves

Pour commencer à planifier leur carrière, les élèves peuvent consulter les [ressources en orientation professionnelle sur le site ALIS](#), ou bien choisir une voie dans un des sites Web ci-dessous (en anglais) :

- [Formation d'apprenti et dans l'industrie](#)
- [Collège, université ou institut de technologie](#)
- [Formation continue](#)
- [Rattrapage](#)

D'autres exemples de soutiens à la planification de carrière :

- Les centres [Alberta Works](#) (en anglais) offrent de l'information pour aider les Albertains à prendre des décisions en matière de carrière, d'apprentissage et de travail.
- Le site [Ciblétudes](#) offre de l'information sur l'orientation professionnelle ainsi que les programmes et les écoles.
- [Career Cruising](#) (en anglais) est un outil interactif d'orientation professionnelle et de planification de cheminements conçu pour les élèves de tous âges. Cet outil aide les élèves à explorer différentes possibilités de carrière, à gérer en ligne la sélection des cours et à planifier différents cheminements qui remplissent les exigences de la voie professionnelle qui les intéresse.
- La [Career Information Hotline](#) (en anglais) aide les Albertains à prendre des décisions éclairées en matière de carrière, d'éducation et d'emploi.
- [Career Planning for High School Students](#) (en anglais) guide les élèves dans leur réflexion sur leurs points forts, les emplois disponibles, les frais de scolarité et les prochaines étapes.
- [Career Planning for Post-secondary Students](#) (en anglais) offre de l'information aux élèves sur les écoles, les programmes, les admissions, les services et les frais de scolarité.
- [Career Resources](#) (en anglais) offre aux Albertains de l'information sur les carrières, les milieux de travail et le marché du travail pour les aider à choisir une formation ou une voie d'apprentissage, à trouver et garder un emploi, à planifier leur carrière ou à changer de profession.
- [CAREERinsite](#) (en anglais) est un guide complet de planification de carrière.
- [Careers in Motion – Get on Board!](#) (en anglais) aide les Albertains à explorer leurs possibilités d'apprentissage et de carrière.
- [CAREERS: The Next Generation](#) (en anglais) est un organisme unique sans but lucratif destiné à sensibiliser les jeunes aux possibilités de carrière et à aider les étudiants à gagner de l'argent pendant leurs études en effectuant des stages. Cet organisme travaille en partenariat avec le gouvernement, les enseignants, les communautés, l'industrie, les parents et les élèves pour présenter aux jeunes des carrières profitables et développer la main-d'œuvre qualifiée de l'avenir.

## Ressources (suite)

### Soutiens à la planification de carrière pour les élèves (suite)

- [eCampusAlberta](#) (en anglais) offre des liens vers plus de 700 cours en ligne et 60 programmes offerts par 16 établissements postsecondaires de l'Alberta, y compris des programmes décernant des certificats, des diplômes et des diplômes d'études appliquées reconnus par la province.
- Service Alberta : Les vidéos de la section [Career Resources](#) (en anglais) portent sur la planification de carrière et le perfectionnement professionnel et personnel.
- [Self-Assessment Tools](#) (en anglais) aide les élèves à déterminer leurs priorités. L'autoévaluation constitue le premier pas vers la prise des décisions professionnelles efficaces.
- En offrant des programmes destinés aux élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire et aux étudiants de niveau postsecondaire, [Skills Canada Alberta](#) (en anglais) équipe les jeunes esprits des compétences qui aideront le Canada à se tailler une place dans un marché international en pleine évolution.
- [Tradesecrets](#) (en anglais) fournit de l'information sur la formation d'apprenti et l'entraînement industriel en Alberta.
- [Labour Market Information](#) (en anglais), qui offre des renseignements actuels sur le marché du travail et l'immigration, est un outil essentiel des professionnels en matière de choix de carrière, des employeurs, des enseignants et des élèves.

### La planification des études postsecondaires

Le système postsecondaire en Alberta comprend les universités, les collèges et les instituts de technologie. Ensemble, ils forment [Campus Alberta](#) (en anglais), un système coordonné qui offre aux élèves toute une gamme de possibilités.

Possibilités d'études postsecondaires en Alberta

- **Certificat** : Prépare les étudiants à une profession bien précise;
- **Diplôme** : Prépare les étudiants à un domaine professionnel en particulier ou à un ensemble de professions;
- **Diplôme d'études appliquées** : Allie un apprentissage théorique et des éléments d'application pratique de manière à offrir une gamme plus étendue de possibilités de carrière et d'emploi au-delà du premier échelon de l'industrie;
- **Baccalauréat** : Études de nature plus théorique.

Le gouvernement de l'Alberta a publié certaines [ressources](#) couvrant tous les aspects de la planification des études et de la formation postsecondaires.

Parents et  
tuteurs

Ressources  
pour les élèves

Foire aux  
questions

## Foire aux questions

**Quels soutiens recevront les élèves au moment de prendre la décision de participer à des possibilités de crédits à double reconnaissance?**

Les élèves pourront obtenir des conseils et du soutien auprès de leur communauté scolaire, de leur conseiller de l'école secondaire, de leur directeur, des établissements postsecondaires, des entreprises et de l'industrie, de leurs parents ou tuteurs, ou d'autres partenaires.

**Les élèves qui vivent en milieu rural et urbain auront-ils accès à des possibilités équitables de crédits à double reconnaissance?**

Il existe des modèles de programme souples, offerts au moyen de différents environnements (apprentissage distribué, mixte, en ligne, etc.), qui donnent aux élèves plus de liberté en matière d'horaires et de rythme.

**Qu'en est-il de la sécurité des élèves?**

Étant donné la différence d'âge possible entre les élèves du secondaire et les étudiants du postsecondaire, la sécurité des élèves est un élément crucial. Cette responsabilité incombe à la fois à l'élève et aux partenaires, dont l'autorité scolaire ou l'école secondaire, l'établissement postsecondaire, les entreprises et l'industrie.

Parents et  
tuteurs

Coordonnées/  
Autres

## Coordonnées/Autres

Pour en savoir plus, les parents et les tuteurs peuvent communiquer avec le directeur de l'école secondaire ou la personne-ressource du comité directeur provincial pour les crédits à double reconnaissance au 780-451-7107 ou par courriel à [dualcredit@cass.ab.ca](mailto:dualcredit@cass.ab.ca).



© Comstock/Photos.com



© Francois Lariviere/Photos.com